



Révision du SCoT des Mauges

Atelier Prospectif

Des scénarios prospectifs vers le Projet d'Aménagement Stratégique
20 décembre 2023 / Chaudron-en-Mauges – Montrevault-sur-Evre



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Mauges

Didier HUCHON, Président de Mauges Communauté,
Hervé MARTIN, Vice-président au Pôle Aménagement
ont l'honneur de vous inviter à participer à un atelier :

L'AVENIR DES MAUGES SE CONSTRUIT AUTOUR DE 4 SCÉNARIOS, VENEZ VOUS EXPRIMER !

POUR ÉLABORER ENSEMBLE LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE DU SCOT

**le mercredi 20 décembre 2023
à 18h**

**Salle de la Crémailleure
à Chaudron-en-Mauges / MONTREVAULT-SUR-EVRE**

Le monde change, la société change, les Mauges changeront à l'horizon 2050, dans quelle direction ?

Dans le cadre de la révision du SCOT, cet atelier du 20 décembre nous donnera l'occasion de nous projeter dans 4 scénarios des Mauges en 2050 pour poursuivre la construction collective du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) de notre territoire.

Au programme

18h >> Introduction sur l'état d'avancement du SCoT et les objectifs de l'atelier

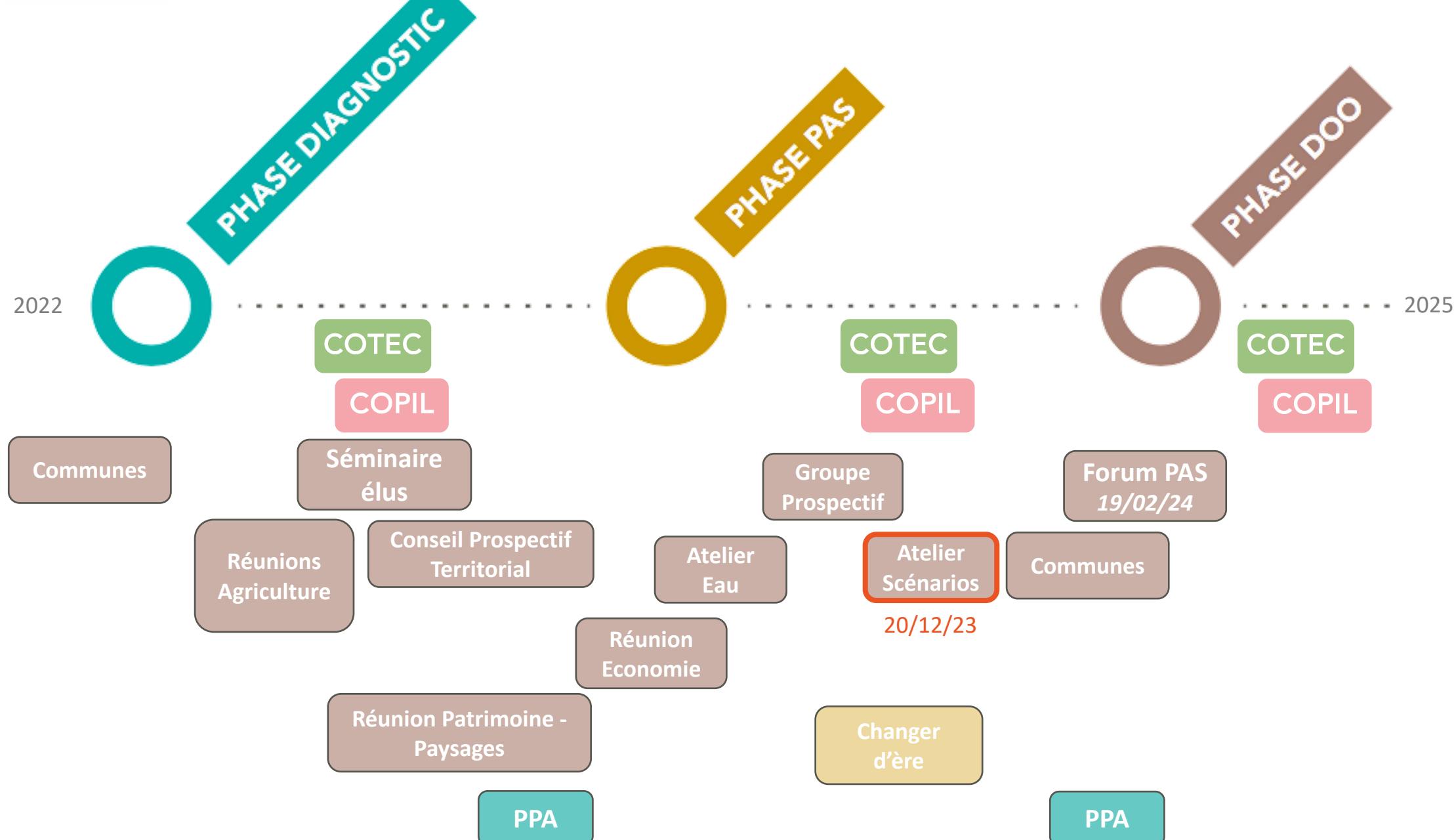
18h15 >> Présentation de 4 scénarios prospectifs sur l'évolution des Mauges

19h00 >> Travail collaboratif sur les 4 scénarios

19h50 >> Partage des éléments clés pour constituer le scénario du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT

Temps convivial

Planning du SCoT / Phase diagnostic



Déroulé de l'Atelier Prospectif

Les séquences de l'atelier

1. Introduction

10
min



EN PLÉNIÈRE

2. Présentation de la trajectoire foncière à 2050 et des 4 scénarios prospectifs

40
min



3. Exploration des scénarios

50
min

3 GROUPES

TRANSITIONS



PROXIMITÉ



POSITIONNEMENT

4. Restitution en plénière

40
min



EN PLÉNIÈRE



A partir des enjeux
du diagnostic
transversal,
un scénario
tendanciel à 2050

Synthèse du diagnostic



Un maillage territorial spécifique avec un double niveau entre l'affirmation de pôles et les liens de proximité



Une mutation économique en continu



Une ruralité vivante et collective



Des influences croisées au bénéfice d'ambiances multiples

A la recherche d'un nouveau souffle



Les limites d'un modèle tourné vers la maison individuelle



Une vitalité urbaine à qualifier



Des ressources diversifiées mais altérées



Scénario tendanciel à 2050

Résumé du scénario tendanciel à 2050

Le territoire des Mauges connaît une stagnation de ses habitants et de ses emplois, sur fonds de tension de l'accès au foncier (prix, sobriété, impacts sur l'environnement...) et une optimisation forte des activités productives (agriculture, industrie, énergies...) connectées aux axes de flux.



La révision du SCoT, motivée par les modifications du périmètre du territoire et l'organisation administrative, s'est inscrite dans un moment législatif fort au niveau national porté par la loi Climat et Résilience de 2021. Après avoir visé l'objectif de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre lors du premier SCoT, sous l'effet des lois Grenelle, **atteindre la neutralité carbone en 2050** constitue la nouvelle cible pour le territoire des Mauges.



Les engagements en faveur du développement durable des collectivités locales, communauté d'agglomération et communes, ont permis d'activer un panel large de dispositifs publics (PCAET, PAT, plan économie circulaire, plan de mobilités, PLH-OPAH, énergies, cycles de l'eau...) soumis au défi commun de leur pleine coordination dans le temps pour être vraiment efficaces.



Le tissu économique local s'est également mobilisé face à ces normes environnementales pour **garantir la performance de ce territoire productif**, aussi bien au travers d'une industrie modernisée et diversifiée le long des axes routiers, que d'une agriculture nourricière et productrice d'énergie.

L'économie présentielle présente dans les centralités, repose en grande partie sur **l'assise de l'offre de proximité héritée du tissu rural**. Cette diffusion de la vitalité sociale est contrariée par une **dépendance à la voiture toujours persistante** et nécessaire pour se connecter aux secteurs mieux équipés (santé, éducation-formation, culture, loisirs, commerce...), au point d'être discriminante au regard des possibilités de déplacements.



Le passage d'un développement historique marqué par l'extension urbaine des bourgs et des zones d'activités, vers une obligation de respecter une trajectoire de sobriété foncière sur la période 2025-2050, a entraîné **des coups d'arrêts d'opérations à vocations résidentielles et économiques**.



L'investissement dans le renouvellement urbain implique de **cibler des sites stratégiques à requalifier** par des opérations en rupture par rapport à l'existant. Le pavillon individuel devient l'exception. La réhabilitation ou la démolition-reconstruction font appel à des méthodes nouvelles, où la greffe urbaine réussie repose sur une logique d'ensemble complexe : espace public vivant et mutualisé entre usages, îlot de fraîcheur constitué, diversité de tailles et d'accès aux logements, accroche au patrimoine...

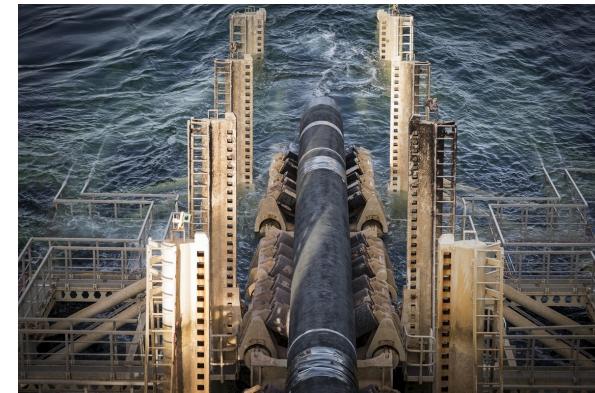


L'effet du ralentissement des naissances amorcé dès les années 2020 s'est combiné à l'impact croissant du vieillissement de la population. Face au **solde naturel devenu négatif**, l'attractivité de nouveaux habitants ne repose plus sur l'accès à un coût de foncier plus abordable que dans les territoires voisins. Les éléments marqueurs de l'identité des Mauges sont mobilisés (paysagers ligérien et bocager, patrimoines, circuit court, plein emploi...), avec une **réussite incertaine pour l'attrait des cadres et les jeunes**.

L'organisation territoriale est modelée sous les effets de **rythmes de développement contrastés au sein des Mauges**, avec une recomposition interne entre d'une part des dynamiques plus marquées sur des pôles soutenus dans leur renouvellement urbain et des marges connectées aux métropoles prisées pour leur cadre de vie, et d'autre part un cloisonnement du cœur des Mauges accentué.

Ces influences périphériques au territoire, visibles par les ambiances paysagères et patrimoniales et les axes supports des flux situés aux pourtours du territoire, accentuent le **caractère composite des Mauges, véritable entité plurielle** où l'affirmation d'une force collective confirmée dans les années 2010 se trouve dorénavant questionnée.

➤ Est-ce une **révision** de SCOT ou une **refondation** du projet de territoire pour le SCOT ?



ACT OF 2022

**INFLATION
REDUCTION**
UNITED STATES OF AMERICA





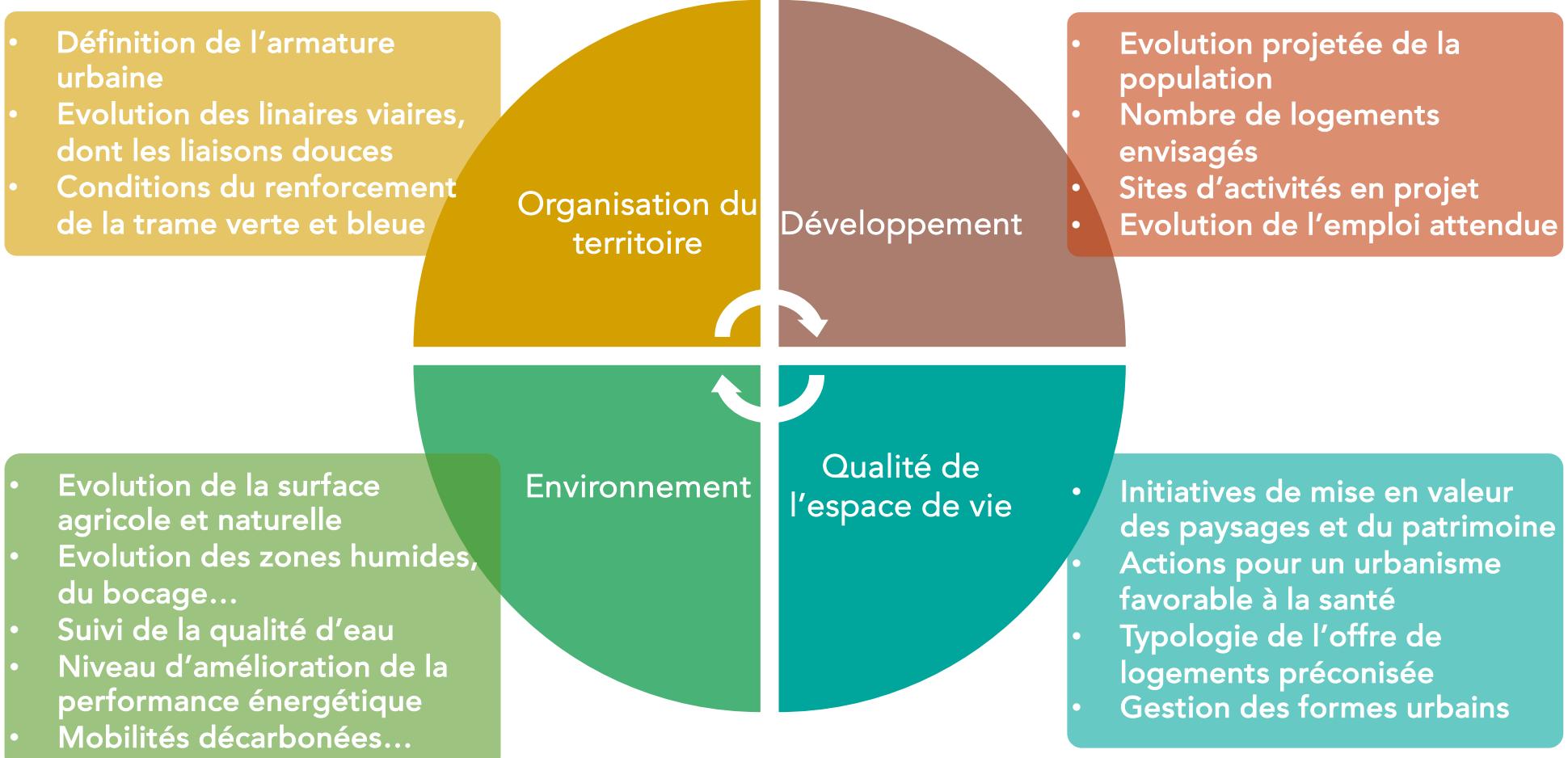
Une trajectoire Zéro
Artificialisation Nette
à 2050 à définir dans
le SCOT



Le PAS met en valeur la coordination des politiques publiques du territoire à l'horizon 2050

Objectif majeur de la Loi Climat & Résilience : **Baisser d'au moins 55% les émissions des GES d'ici 2030**

Les objectifs du SCoT s'analysent par un ensemble d'indicateurs



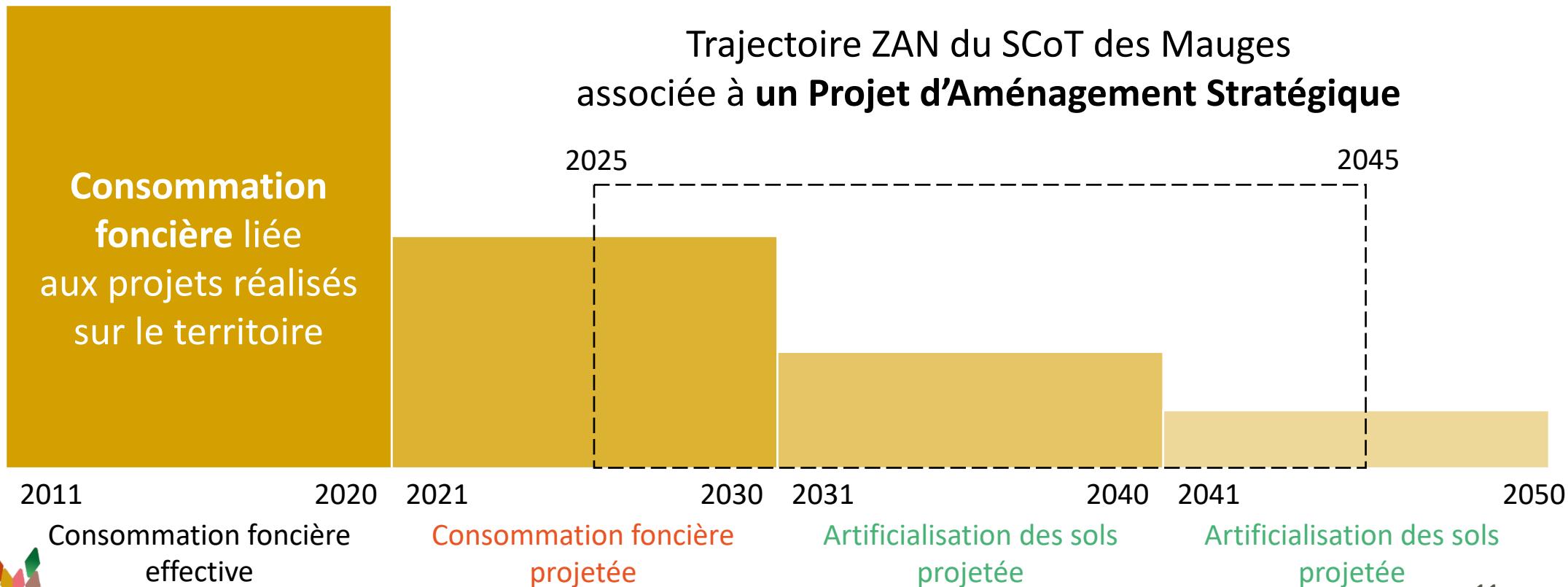
Trajectoire ZAN

**Temporalité
du SCOT**

Article L141-3 du Code de l'Urbanisme / modifié par LOI n°2023-973 du 23 octobre 2023 - art. 13

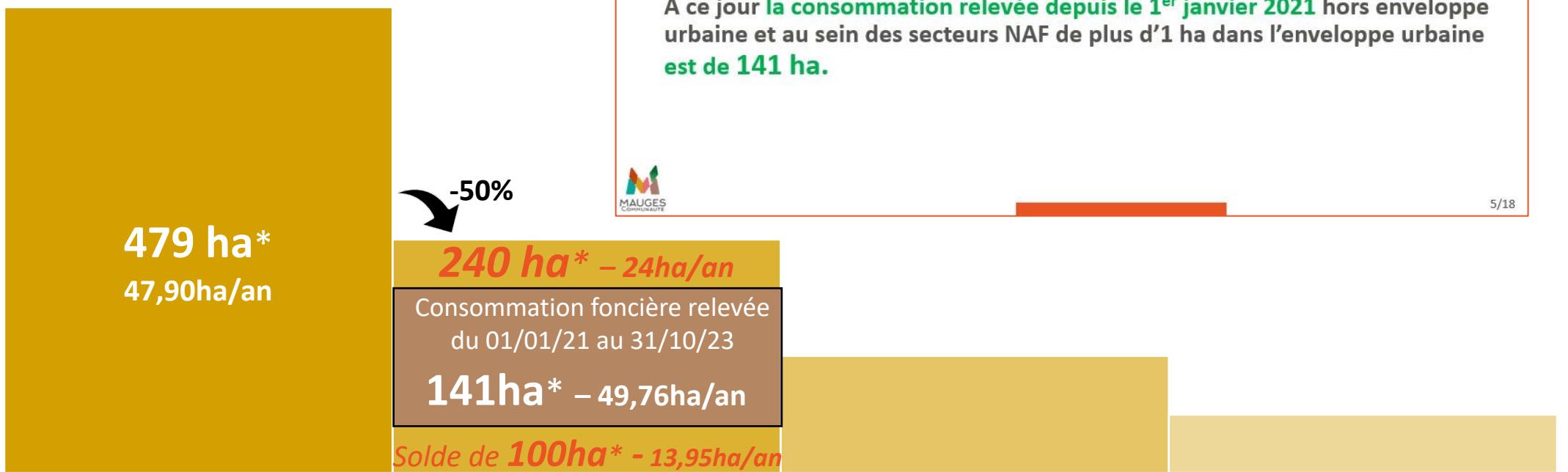
« Le projet d'aménagement stratégique définit les **objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans** sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent. Ces objectifs peuvent être représentés graphiquement. Ils concourent à la coordination des politiques publiques sur les territoires, en favorisant un équilibre et une complémentarité des polarités urbaines et rurales, une gestion économique de l'espace limitant l'artificialisation des sols, notamment en tenant compte de l'existence de friches, les transitions écologique, énergétique et climatique, une offre d'habitat, de services et de mobilités adaptés aux nouveaux modes de vie, une agriculture contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux, ainsi qu'en respectant et mettant en valeur la qualité des espaces urbains comme naturels et des paysages. »

« **Le projet d'aménagement stratégique fixe en outre, par tranches de dix années, un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation.** »



Trajectoire ZAN

Consommation foncière déterminée dans la stratégie foncière



Extrait du COPIL Stratégie foncière du 29/11/23

Bilan de la consommation foncière et des gisements disponibles dans les enveloppes urbaines (hors ZAE)

Résultat de l'analyse de la CONSOMMATION FONCIERE:

Une consommation foncière de **479 ha sur la période 2011-2020**

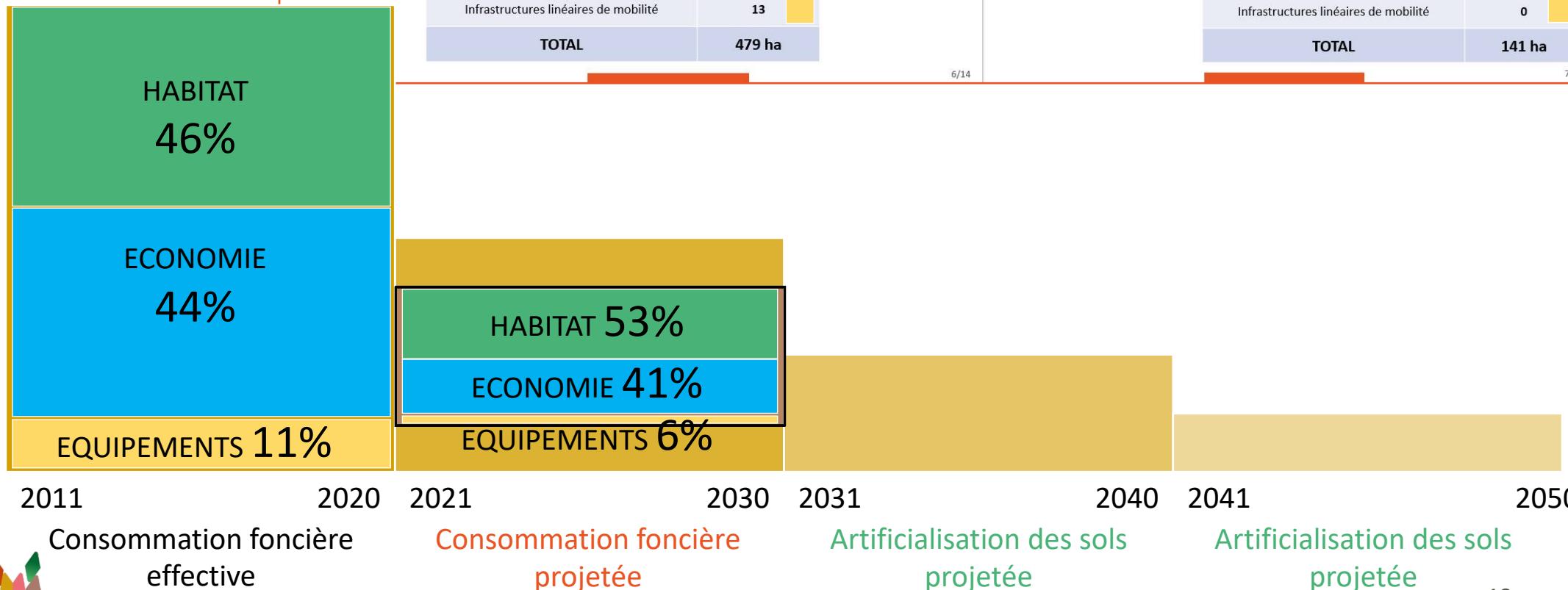
Dans la logique du ZAN cela reviendrait à fixer un plafond de consommation foncière pour **la période à venir 2021-2030 de 240 ha**

A ce jour **la consommation relevée depuis le 1^{er} janvier 2021 hors enveloppe urbaine et au sein des secteurs NAF de plus d'1 ha dans l'enveloppe urbaine est de 141 ha.**



Trajectoire ZAN

Destinations de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers (ENAF)



Trajectoire ZAN

A quel niveau la trajectoire ZAN ?

Deux hypothèses :

Article L141-3

Un objectif de réduction de moitié de l'artificialisation par tranche de dix années au regard de la décennie précédente



Articles L141-8 & L4251-1

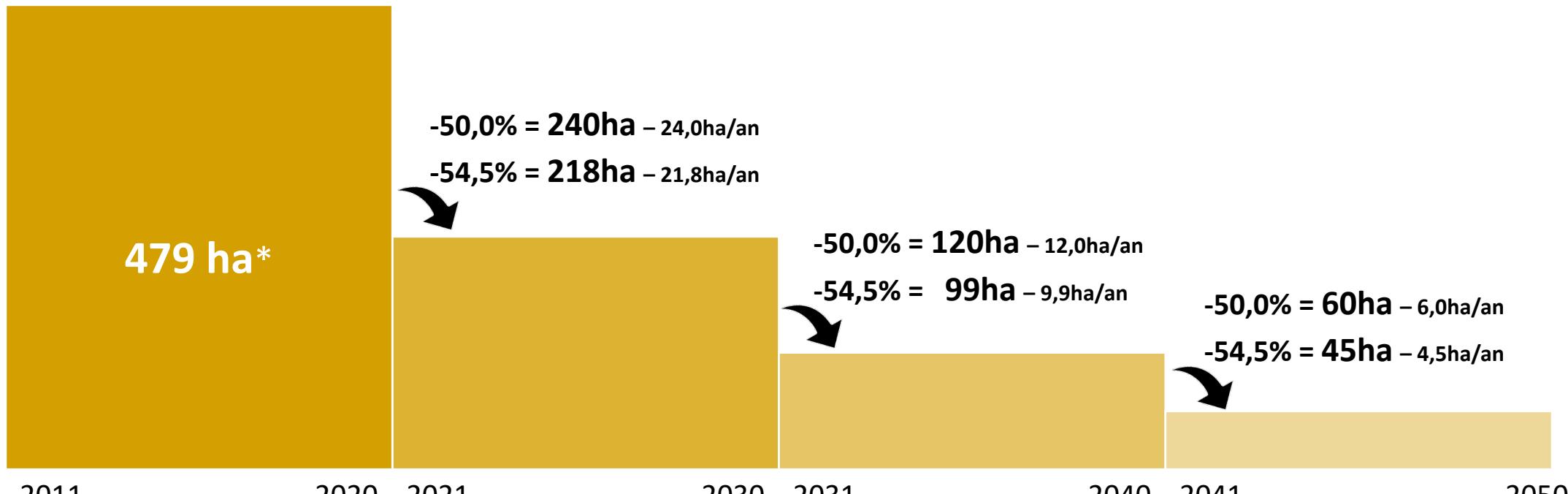
Sur les possibilités de projets d'envergure régionale qui incombe au SRADDET



Trajectoire ZAN à -50%

Trajectoire ZAN à -54,5%*

*Selon l'annonce de la Région Pays-de-la-Loire en Conférence des maires le 06/11/23



Consommation foncière effective

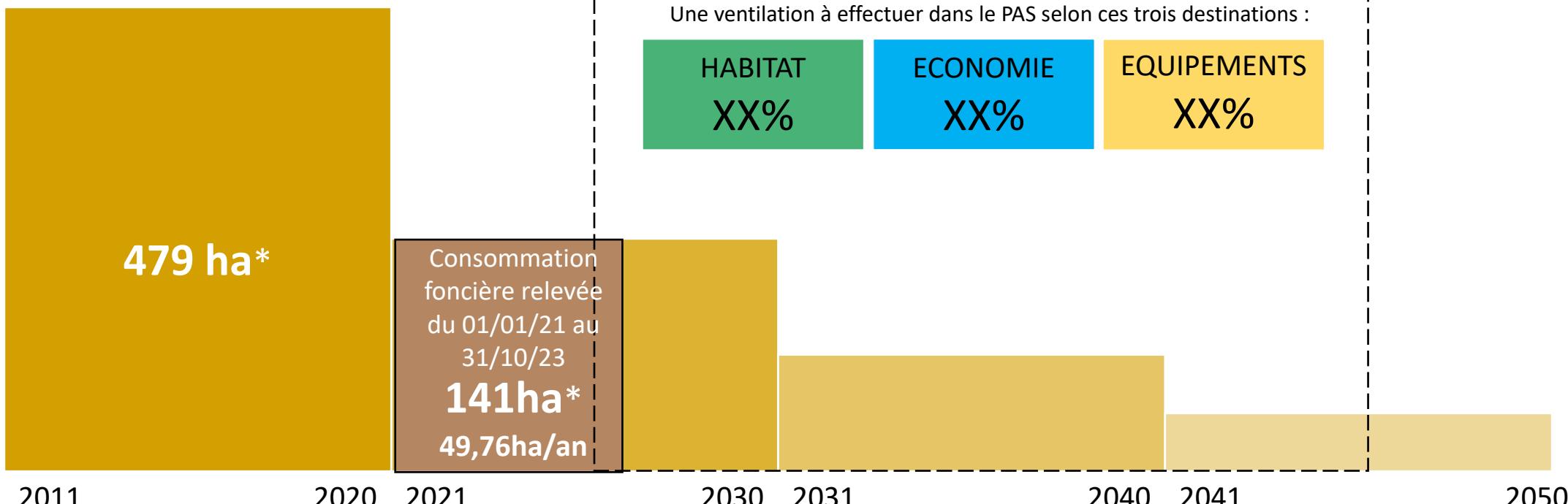
*Données provisoires

Consommation foncière projetée

Artificialisation des sols projetée

Artificialisation des sols projetée

A quel niveau la trajectoire ZAN du SCOT des Mauges à afficher dans le PAS ?



Trajectoire ZAN du SCoT des Mauges associée à un Projet d'Aménagement Stratégique

2025

2045

Un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation à définir entre :

248ha et 287ha

Une ventilation à effectuer dans le PAS selon ces trois destinations :

HABITAT
XX%

ECONOMIE
XX%

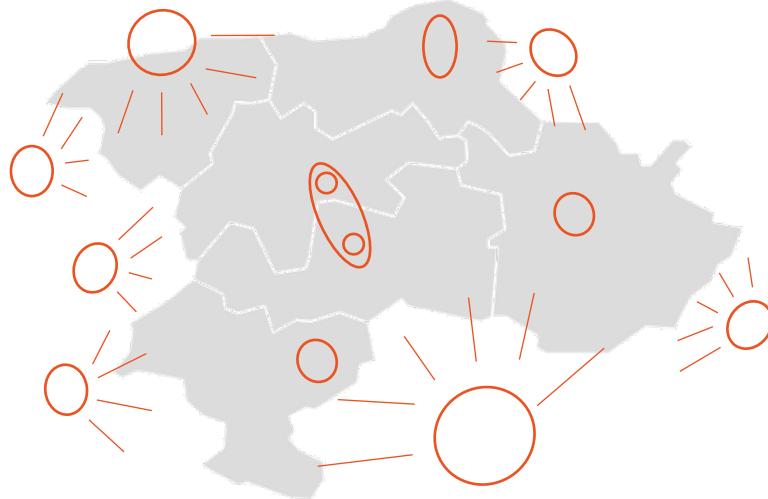
EQUIPEMENTS
XX%



4 scénarios prospectifs,
comme base pour
ouvrir les débats et
une aide à la définition
du PAS du SCOT

4 images des futurs possibles pour les Mauges en 2050

1/ Un archipel urbain constitué



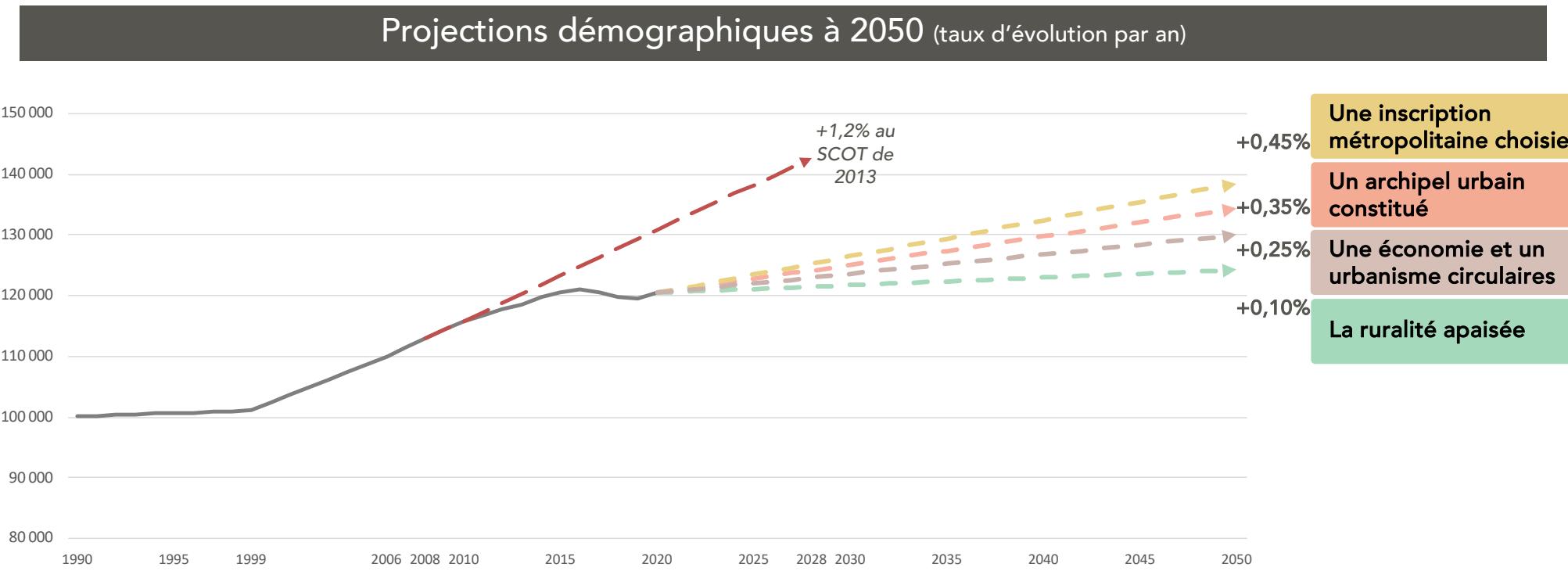
2/ La ruralité apaisée



3/ Une inscription métropolitaine choisie

4/ Une économie et un urbanisme circulaires

Quatre scénarios prospectifs à 2050

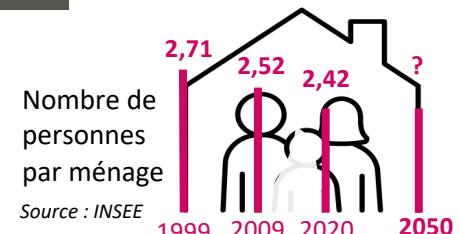


- Des projections démographiques contrastées entre chaque scénario tenant compte de l'attractivité recherchée des différents types de ménages (jeunes, familles, cadres...) et de l'impact du vieillissement de la population
- Une prise en compte des projections de l'INSEE Pays-de-la-Loire
- Une comparaison de ces projections démographiques avec l'objectif du SCOT de 2013

Quatre scénarios prospectifs à 2050

Projections des besoins en logements nouveaux à 2050 (sur 25 ans)

- Un desserrement des ménages différencié
- Une reconquête des logements vacants et un taux de renouvellement du parc de logements existants nuancés
- Un point mort dédié au maintien du nombre d'habitants



1/ Un archipel urbain constitué

- Un développement de petits logements par la construction et la division de l'existant



Part du point mort*
54%

*Besoins en logements pour maintenir le nombre d'habitants



+430 à 450 logements par an

3/ Une inscription métropolitaine choisie

- Une création différenciée de logements selon les publics et les secteurs du territoire



Part du point mort
43%

*Besoins en logements pour maintenir le nombre d'habitants



+460 à 480 logements par an

2/ La ruralité apaisée

- Une remobilisation du parc existant en particulier des grands logements sous occupés



Part du point mort
90%

*Besoins en logements pour maintenir le nombre d'habitants



+310 à 330 logements par an

4/ Une économie et un urbanisme circulaires

- Une rénovation, une démolition / reconstruction avec portage foncier de l'offre immobilière

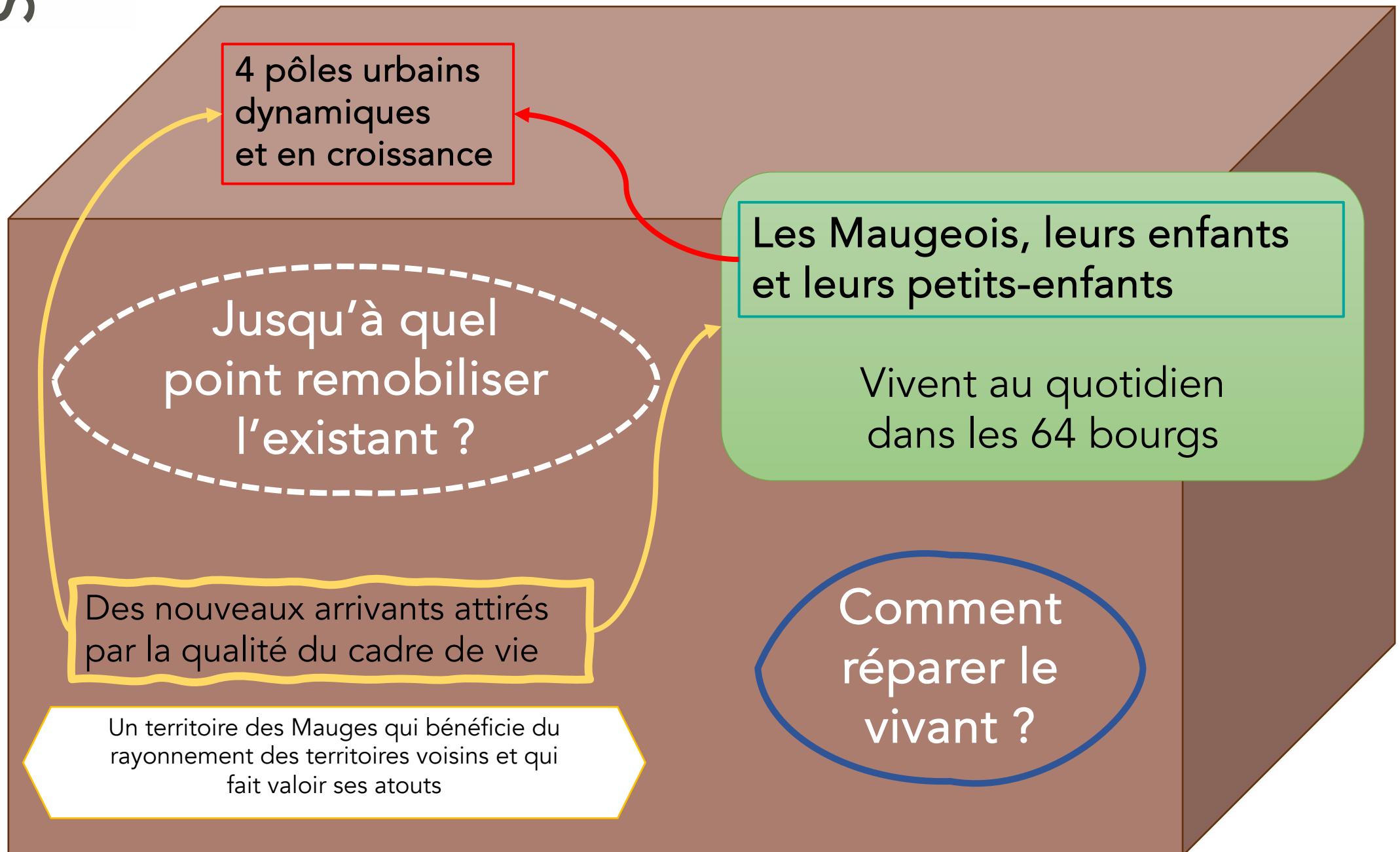


Part du point mort
66%

*Besoins en logements pour maintenir le nombre d'habitants



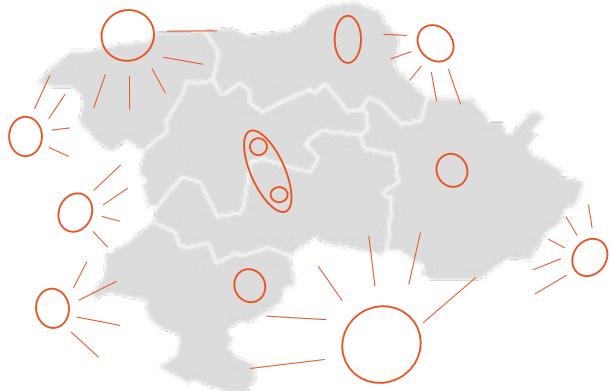
+360 à 380 logements par an



Quatre scénarios prospectifs à 2050

1/ Un archipel urbain constitué

Des vocations ciblées et complémentaires entre les pôles urbains des Mauges



3/ Une inscription métropolitaine choisie

Un apport résidentiel sur les marges de qualité et un rôle de fournisseur du cœur des Mauges



2/ La ruralité apaisée

La revitalisation de toutes les centralités des Mauges grâce à la collaboration de l'écosystème local



4/ Une économie et un urbanisme circulaires

Une stratégie de rupture dans les modes de « (a)ménager » la décarbonation des Mauges

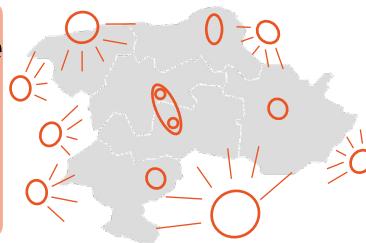


Synthèse des 4 scénarios prospectifs des Mauges à 2050

comme base pour ouvrir les débats et une aide à la définition du PAS du SCOT

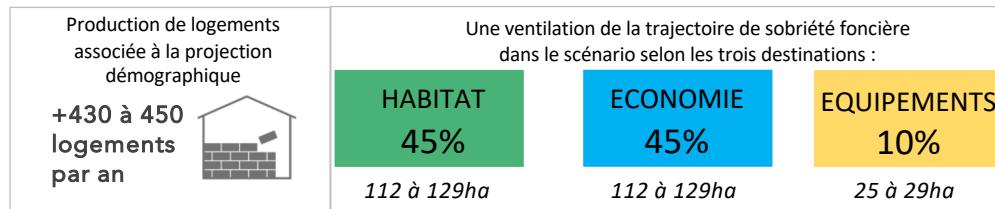
1/ Un archipel urbain constitué

Des vocations ciblées et complémentaires entre les pôles urbains des Mauges



Les principales questions du scénario :

- Vers l'affirmation de 4 polarités principales du maillage territorial des Mauges ?
- Quelles complémentarités entre ces 4 polarités urbaines ?
- Quelle cohésion du territoire autour de ces 4 polarités principales ?



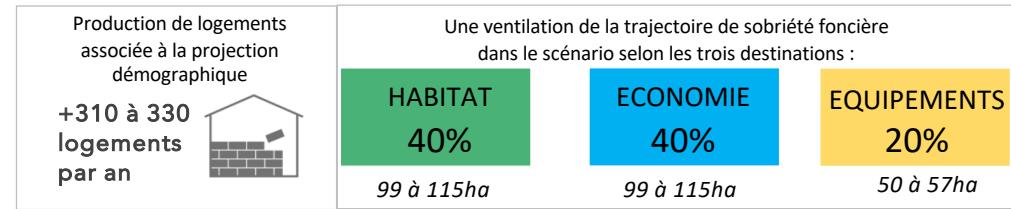
2/ La ruralité apaisée

La revitalisation de toutes les centralités des Mauges grâce à la collaboration de l'écosystème local



Les principales questions du scénario :

- Peut-il y avoir un renouvellement du territoire sans attractivité de flux extérieurs ?
- Quelle organisation de la proximité à l'échelle des 64 bourgs ?
- Comment accompagner le vieillissement de la population qui va s'intensifier ?



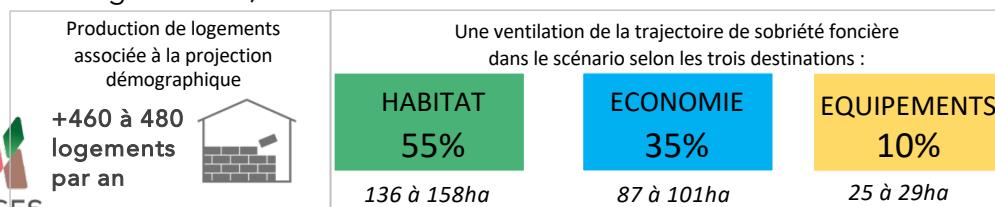
3/ Une inscription métropolitaine choisie

Un apport résidentiel sur les marges de qualité et un rôle de fournisseur du cœur des Mauges



Les principales questions du scénario :

- Quels axes de collaboration privilégié avec les territoires voisins : santé, mobilités, économie, agriculture, formation, énergies, eau, sport... ?
- Est-ce qu'il est nécessaire de privilégier l'accueil de nouveaux habitants en faveur de certaines catégories de population (jeunes, cadres, ingénieurs...) ?



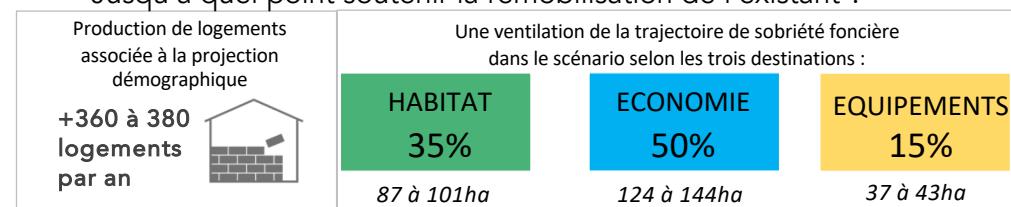
4/ Une économie et un urbanisme circulaires

Une stratégie de rupture dans les modes de « (a)ménager » la décarbonation des Mauges



Les principales questions du scénario :

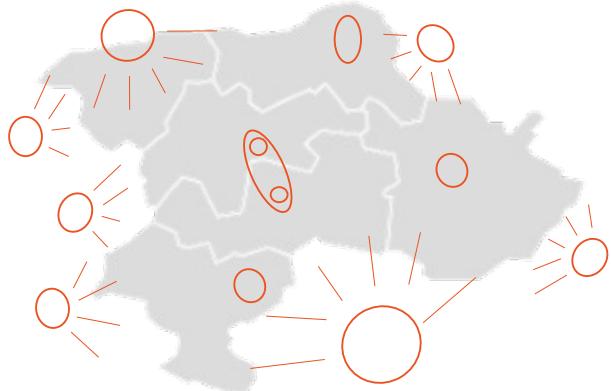
- Est-ce que cette orientation forte en faveur de la décarbonation constitue la prochaine marque de fabrique des Mauges ?
- Quelle capacité à réparer le vivant ? Sur quels champs agir : biodiversité, eau, paysages... ?
- Jusqu'à quel point soutenir la remobilisation de l'existant ?



Quatre scénarios prospectifs à 2050

1/ Un archipel urbain constitué

Des vocations ciblées et complémentaires entre les pôles urbains des Mauges



3/ Une inscription métropolitaine choisie

Un apport résidentiel sur les marges de qualité et un rôle de fournisseur du cœur des Mauges



2/ La ruralité innovante

La revitalisation de toutes les centralités des Mauges grâce à la collaboration de l'écosystème local



4/ Une économie et un urbanisme circulaires

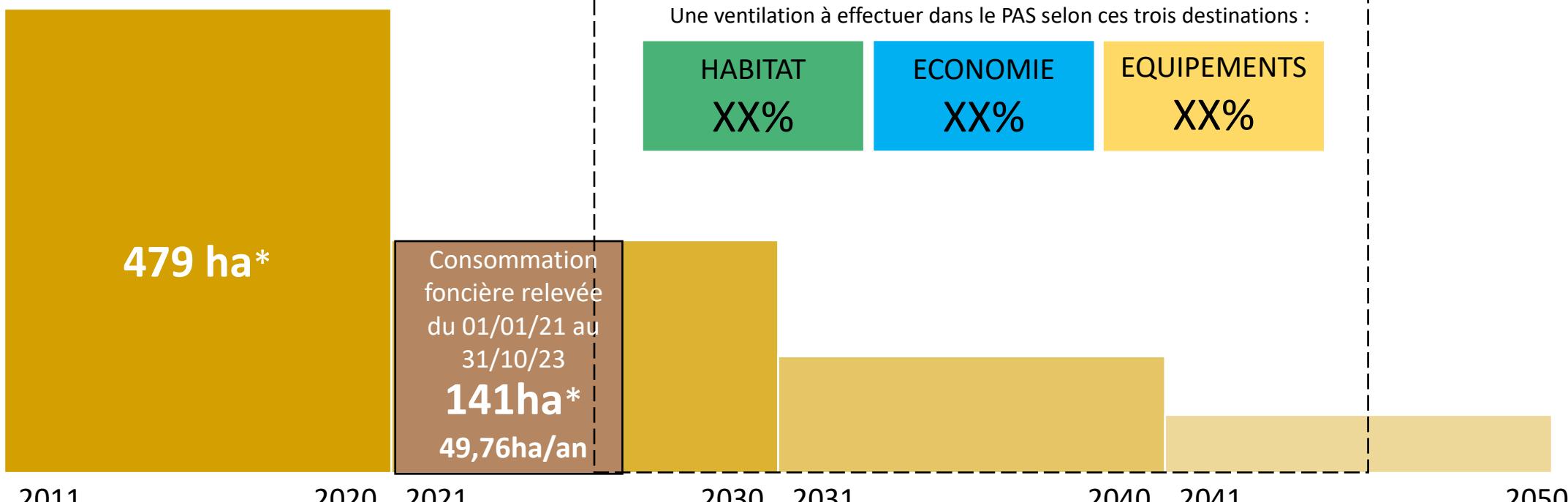
Une stratégie de rupture dans les modes de « (a)ménager » la décarbonation des Mauges



A quel niveau la trajectoire ZAN pour chaque scénario ?

Trajectoire ZAN du SCoT des Mauges associée à un Projet d'Aménagement Stratégique

2025 2045

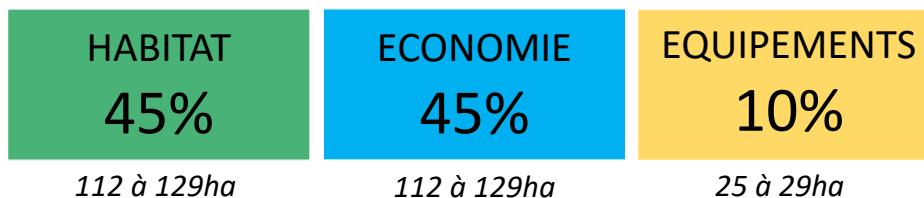


Quelle trajectoire ZAN 2025-2045 pour chaque scénario ?

1/ Un archipel urbain constitué

Des vocations ciblées et complémentaires entre les pôles urbains des Mauges

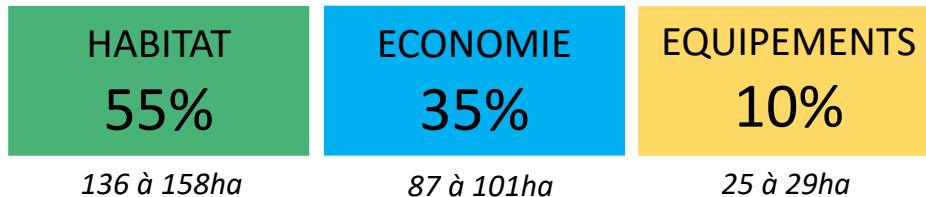
Une ventilation effectuée dans le scénario selon les trois destinations :



3/ Une inscription métropolitaine choisie

Un apport résidentiel sur les marges de qualité et un rôle de fournisseur du cœur des Mauges

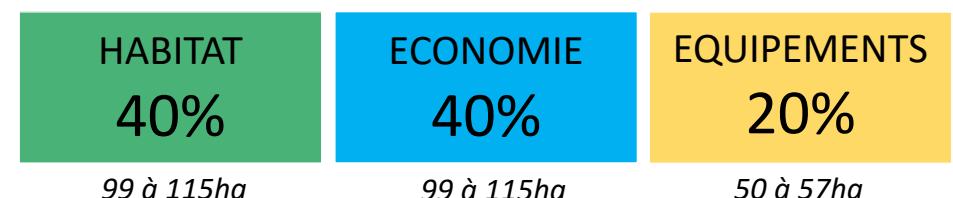
Une ventilation effectuée dans le scénario selon les trois destinations :



2/ La ruralité apaisée

La revitalisation de toutes les centralités des Mauges grâce à la collaboration de l'écosystème local

Une ventilation effectuée dans le scénario selon les trois destinations :



4/ Une économie et un urbanisme circulaires

Une stratégie de rupture dans les modes de « (a)ménager » la décarbonation des Mauges

Une ventilation effectuée dans le scénario selon les trois destinations :





50
min

3 GROUPES

Exploration des scénarios

- Trois angles d'attaque pour faciliter l'émergence du scénario du PAS



PROXIMITÉ

- Quel accompagnement des modes de vie de demain ?



TRANSITIONS

- Quel développement sans construire comme avant ?



POSITIONNEMENT

- Quelles qualités du territoire mettre en avant ?

Support pour la prise de notes des rapporteurs des groupes



Restitution des travaux des 3 groupes

40
min



EN PLÉNIÈRE



MERCI



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

L'ATELIER DE L'ESTUAIRE
GRAPHISME & ILLUSTRATION